

## Annexe 5 Liste des postes profilés – Rentrée 2019

### ✓ RECRUTEMENT : COMMISSION D'ENTRETIEN + BAREME

#### • Postes ne relevant pas de l'ASH

- ☞ Enseignant Formateur/ESPE
- ☞ Conseiller pédagogique rattaché à une circonscription (CPC)
- ☞ Conseiller pédagogique départemental (CPD)
- ☞ FAEX
- ☞ Enseignant FLS 1<sup>er</sup> degré
- ☞ IAI

Ces postes ci-dessus avec affectation définitive (sous réserve de titres et après avis commission).

- ☞ Enseignant au RSMA (avec affectation définitive après avis commission).

#### • Postes relevant de l'ASH

- ☞ Enseignant référent pour la scolarisation des élèves en situation de handicap
- ☞ Enseignant référent scolarisation MDPH
- ☞ Enseignant en centre pénitentiaire
- ☞ Enseignant à l'UEAJ (PJJ)
- ☞ Enseignant à DAGO TAMA
- ☞ Coordonnateur ULIS lycée
- ☞ CPC ASH
- ☞ IAI ASH
- ☞ Directeur adjoint chargé de SEGPA (DACs)

Ces postes ASH avec affectation définitive (sous réserve de titres et après un entretien avec l'IEN ASH).

### ✓ RECRUTEMENT : AVIS IEN de CIRCONSCRIPTION + BAREME

#### • Postes relevant de l'ASH : RASED

- ☞ Maître E (option E)

Ces postes ASH avec affectation définitive (sous réserve de titres et après avis de l'IEN de circonscription).